IMPORTANT : Modalités pour les stages à l'international

Vous trouverez ci-dessous les **modalités à respecter pour les stages à l'international selon la classification du pays** d'accueil.*

ZONE ROUGE

- Aucun départ en stage n'est autorisé, y compris pour les étudiants natifs du pays.

ZONE ORANGE OU JAUNE

- Le service des stages doit obtenir l'autorisation du service de sécurité de l'université. (*Délai à prévoir : 1 à 2 semaines pour l'obtention d'une réponse.)*

MODALITÉS DE TRAVAIL : Structures d'accueil classée en zone orange ou rouge

- Des vérifications sont effectuées par le service sécurité de l'université (ex. : nature des activités de la structure d'accueil). (*Délai à prévoir : 1 à 2 semaines.)*

Restrictions spécifiques

- Toute relation entre une institution publique française et la Russie est interdite jusqu'à nouvel ordre.

Merci de prendre en compte ces délais supplémentaires d'instruction.
Le service des stages de TSM met tout en œuvre pour réduire son propre temps de traitement, mais reste tributaire des services centraux.

***Avant toute demande de convention de stage, vérifiez la classification du pays/zones sur le site du Ministère des Affaires étrangères :**

https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/